

Image not found or type unknown



Rémunération étudiant pharmacie

Par **Holaag**, le **09/06/2013** à **19:38**

Bonjour,
J'espère que vous pourrez répondre à ma question...
Je suis étudiante en 4ème année de pharmacie et j'ai effectué 330h en officine. Les étudiants ayant effectués moins de 350h sont payés 9,80 €/heure. Au delà de 350h, cela passe à 12,78 €/heure.
Cet été je vais travailler dans une officine pendant 3 semaines. Le pharmacien m'a fait un contrat où je suis payée 9,80€/h pendant toute la durée du contrat. Or j'aurai atteint mes 350h durant ces 3 semaines. Ne devrais-je pas être payée 20h à 9,80€ puis les reste à 12,78€ ?
Je sais que cela est un peu spécifique...
Cordialement,
Merci !